



Programme de formation

Utiliser l'IA générative

pour votre

communication digitale

Document actualisé le 28/10/2024

ARTENCYA 77 AV DE L'ARCHE, 92400 - COURBEVOIE – Siret : 94809774600010 – Numéro de déclaration d'activité 11 92 27048 92 auprès de la DREETS d'Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR80948097746 – R.C.S. Nanterre – Capital : 1000 € – Tel : 0662761092 – Email : contact@artencya.com



Public :

Cette formation s'adresse aux professionnels, salariés, managers, dirigeants, demandeurs d'emplois, créateurs d'entreprise intéressés par l'utilisation avancée de l'intelligence artificielle dans leur communication professionnelle.

Prérequis :

Il n'y a pas de pré-requis pour nos formations. Cependant pour garantir une expérience d'apprentissage optimale et tirer pleinement profit de cette formation, il est recommandé que les participants possèdent les compétences suivantes :

- Connaissances de base en informatique : Maîtrise des outils informatiques courants (navigateur web, traitement de texte, etc.).
- Intérêt pour l'intelligence artificielle : curiosité pour les technologies d'intelligence artificielle et leur application dans un contexte professionnel.
- Compétences en communication : Capacité à rédiger et structurer des idées de manière claire et concise.
- Matériel et accès internet : Disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet fiable pour participer aux sessions en ligne et réaliser les exercices pratiques.

Ces recommandations sont conçues pour optimiser l'expérience de formation et atteindre les objectifs fixés.

Durée de formation :

La formation est constituée de 6 modules, pour un total de 7 heures de formation.

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0662761092 ou par email : contact@artencya.com. Le nombre d'inscrits nécessaire à l'ouverture de la formation est de 1 participant. Le nombre maximal de participants ne peut dépasser 12 par session de formation. Artencya se réserve le droit d'annuler une session de formation dans le cas où le nombre d'inscrits ne serait pas suffisant.

Document actualisé le 28/10/2024



Objectifs :

L'action de formation a pour objectif de développer les compétences nécessaires pour maîtriser l'utilisation de l'IA générative comme ChatGPT et Canva pour maximiser l'impact de sa communication digitale, tout en développant des compétences pratiques et stratégiques.

À l'issue de cette formation, le participant saura :

- Comprendre les bases de l'IA générative, en particulier ChatGPT et Canva
- Maîtriser la rédaction de prompts efficaces pour créer du contenu pertinent et personnalisé
- Optimiser votre stratégie de communication digitale en intégrant l'IA
- Améliorer la qualité et l'impact de vos publications sur les réseaux sociaux
- Utiliser Canva pour créer des visuels professionnels et attrayants

Moyen et modalité :

- **Sessions de formation en lignes synchrones** en présentiel (dans vos locaux ou toute autre lieu dédié) ou en distanciel : Les sessions se déroulent via une plateforme de visioconférence (Zoom, Teams, etc.), permettant une interaction directe en temps réel entre le formateur et les participants.
- **Accès à des supports physiques ou numériques complets** : les participants auront accès à des supports numériques détaillés comprenant des présentations et des exercices interactifs, disponibles en ligne pour consultation et téléchargement. (Envoi des documents par email si nécessaire)
- **Organisation d'ateliers pratiques en direct** : Des ateliers en ligne pourront être organisés pour mettre en pratique les compétences acquises, (par exemple : Avec des exercices de rédaction de prompts etc.)
- **Suivi personnalisé** : Chaque participant bénéficiera d'un suivi personnalisé par le formateur incluant des feedbacks individuels et des réponses aux questions spécifiques liées à leur pratique professionnelle.
- **Quiz et évaluations en fin de formation** : pour mesurer les acquis et valider les compétences développées.
- **Alternance d'apports conceptuels et méthodologiques** : avec des mises en situation pratique (ex. rédaction de prompts).
- **Feuilles d'Émargement Signées** : À chaque module de formation, les stagiaires ainsi que le formateur signeront (électroniquement si à distance) les feuilles d'émargement. Cela permettra de documenter la participation active et l'engagement des participants tout au long du programme de formation.

Document actualisé le 28/10/2024



- **Remise d'une Attestation de Fin de Formation** : Chaque participant ayant suivi l'intégralité du programme recevra une attestation de formation. Cette attestation certifie les compétences acquises en intelligence artificielle pour la création de contenu adapté aux professionnels.

Moyens Techniques :

- **Formation à distance :**
 - Utilisation de plateformes de visioconférence (Zoom, Teams, Skype) pour des sessions interactives en temps réel, assurant une communication directe entre le formateur et les participants.
 - Accès à des supports numériques variés : présentations, guides pratiques, et exercices interactifs. Ces ressources sont disponibles en ligne et peuvent également être envoyées par email, facilitant leur accès et leur consultation.
- **Formation en présentiel :**
 - Sessions organisées dans des locaux dédiés, équipés pour garantir le bon déroulement de la formation. Le formateur utilise des outils pédagogiques comme un vidéoprojecteur, permettant une présentation claire et interactive des contenus.

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

- Questionnaires à chaud
- Quiz administrés en cours de session de formation pour évaluer les connaissances théoriques acquises durant la formation
- L'évaluation se fera en continu par le formateur, les phases expérientielles donnant lieu à des retours individuels et/ou des retours réguliers en groupe.
- Questionnaire d'évaluation de la formation

Document actualisé le 28/10/2024



- Questionnaire de suivi qui évaluera la formation dans les 4-6 mois qui suivent l'action de formation (envoi et retour par mail)

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 15 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à ARTENCYA sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Évaluation du besoin :

Préalablement à l'inscription à nos formations, un premier contact peut être établi, que ce soit par téléphone au 06.62.76.10.92 ou par courriel à contact@artencya.com. À cette étape, nous procédons à une analyse approfondie à travers un questionnaire. L'objectif de cette démarche est d'évaluer avec rigueur l'adéquation entre les besoins de formation du candidat, les conditions requises, et son positionnement par rapport aux formations que nous dispensons. En fonction des résultats de cette analyse, le stagiaire se verra ensuite transmettre la convention ou le contrat professionnel à signer.

Le Prix :

890 euros TTC (non soumis à la TVA)

Contact :

HABES SONIA
contact@artencya.com
0662761092

QUELQUES CHIFFRES 2024 en cours de consolidation :

Promotions	Taux de satisfaction :	Nombre de stagiaires :
2	100%	3

Document actualisé le 28/10/2024



PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

(Durée : 7 heures)

Formation : Utiliser l'IA générative pour votre communication digitale

Module 1 : Introduction à l'IA générative et à ChatGPT

- Connaître l'histoire de l'IA
- Percevoir les limites et considérations éthiques de l'IA
- Comprendre le fonctionnement et les applications professionnelles
- Explorer l'interface de ChatGPT

Module 2 : Utiliser ChatGPT pour la création de contenu

- Rédiger des instructions personnalisées pour une création de contenu pertinente avec ChatGPT
- Rédiger des prompts pour identifier son avatar client
- Réaliser des exercices pratiques

Module 3 : Explorer les Techniques fondamentales de la communication digitale

- Comprendre les bases de la communication digitale
- Construire un calendrier éditorial grâce à l'IA
- Réaliser des exercices pratiques

Module 4 : Techniques avancées de Rédaction de Prompts pour divers besoins éditoriaux

- Rédiger des prompts avancés pour divers besoins éditoriaux (rédaction de contenus, de publications)
- Utiliser efficacement ChatGPT pour optimiser sa communication digitale
- Réaliser des exercices pratiques

Document actualisé le 28/10/2024



Module 5 : Optimiser ses publications sur les réseaux sociaux

- Comprendre les techniques d'optimisation de sa communication digitale
- Utilisation d'outils d'IA pour améliorer la visibilité en ligne
- Réaliser un exercice de création de contenu pour les réseaux sociaux

Module 6 : Utiliser CANVA pour créer des visuels à fort impact

- Découverte des fonctionnalités de Canva intégrant l'IA
- Conception de visuels attractifs avec Canva
- Réaliser des exercices pratiques

Conclusion : Synthèse et Évaluation

- Récapituler les points clés de la formation
- Discuter de la mise en pratique des concepts appris
- Evaluation de fin de formation
- Questionnaires d'évaluation de la formation à chaud

Document actualisé le 28/10/2024



CV du formateur

SONIA HABES

Formatrice, Consultante

CONTACT

- 06 62 76 10 92
- contact@artencya.com
- Courbevoie, Hauts de Seine (92)
- www.artencya.com

FORMATION & DIPLÔMES

Maîtrise Sciences économiques et de gestion Université de Versailles St Quentin en Yvelines (UVSQ) 1 Semestre en Business administration, UTEP, Texas (USA)	2004
DESS/MASTER II Management International de projets Université de Paris Est Créteil (UPEC) 2 semestres en MBA, University of Tampa (Floride, USA) spécialité entrepreneuriat	2005
Formation en Gestion d'entreprise, LiveMentor	2022
Certificat professionnel de Sophrologue (RNCP) Ecole Française Supérieure de Sophrologie - Sup de Sophro- Inscrite au répertoire national des certifications professionnelles	2022
Formation en Marketing Digital, LiveMentor	2023
Certificat d'Art-thérapeute Institut Cassiopée, Chatou (78), Durée de la formation : 419 heures dont 100h de stage pratique	2024

PARCOURS RESUMÉ

- Création de la société Artencya en 2023, organisme de formation et cabinet de conseils aux entreprises et accompagnement des particuliers et des porteurs de projets pour le lancement et la croissance de leurs activités
- 15 ans d'expérience dans le conseil en organisation, transformation digitale et formation, dans le secteur de la banque et de la finance
- Expertise en gestion de projets, mise en place de nouveaux outils
- Maîtrise de la langue anglaise dans des environnements internationaux

MAÎTRISE DES NORMES

- Certification Qualiopi, avril 2024

Document actualisé le 28/10/2024



ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de ARTENCYA en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, ARTENCYA a nommé un responsable de l'accessibilité numérique en la personne de Sonia Habes.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de ARTENCYA, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 28/10/2024



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention/contrat, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, ARTENCYA est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. ARTENCYA ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à ARTENCYA, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de ARTENCYA.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par ARTENCYA au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à « ARTENCYA » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre ARTENCYA, l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, ARTENCYA remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, ARTENCYA lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'emargement accompagnée de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Droit de rétractation

Il faut considérer qu'il existe deux délais de rétractation distincts :

- un délai de rétractation de 10 jours (article L6353-5 du Code du travail) pour les contrats n'étant ni conclus « à distance » ni conclus « hors établissement » ;

Document actualisé le 28/10/2024



- un délai de rétractation de 14 jours (article L121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement »

	Contrats NON CONCLUS à distance ou hors établissement	Contrats CONCLUS à distance ou hors établissement
Délai de rétractation applicable	10 jours	14 jours
Point de départ du délai	Jour de la conclusion du contrat	Jour de la conclusion du contrat

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par ARTENCYA pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de ARTENCYA. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Document actualisé le 28/10/2024



Confidentialité et communication

« ARTENCYA », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « ARTENCYA » au Client. « ARTENCYA » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « ARTENCYA » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « ARTENCYA » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « ARTENCYA »
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « ARTENCYA » ou par voie électronique à : contact@artencya.com. En particulier, « ARTENCYA » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « ARTENCYA » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations, sauf si le Stagiaire donne son accord pour une utilisation prolongée.

Litiges

Conformément aux dispositions du Code de la Consommation relatives au « processus de médiation des litiges de la consommation », le Client ayant la qualité de consommateur a le droit, en vue de la résolution amiable d'un litige né du contrat et l'opposant à la société ARTENCYA, de recourir gratuitement et aux conditions fixées par ledit code, à un médiateur de la consommation dont relève Sonia Habes – ARTENCYA. Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la Consommation, ARTENCYA a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM – MÉDIATION – CONSOMMATION. En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu>

ou par voie postale en écrivant à :

Document actualisé le 28/10/2024



CNPM – MÉDIATION – CONSOMMATION

27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND

Tous les litiges relatifs au contenu, à l'interprétation, à la validité ou à l'exécution des présentes Conditions Générales et qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Grande Instance de Nanterre. Les présentes Conditions Générales sont soumises pour leur interprétation et leur exécution à la loi française. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Document actualisé le 28/10/2024

ARTENCYA 77 AV DE L'ARCHE, 92400 - COURBEVOIE – Siret : 94809774600010 – Numéro de déclaration d'activité 11 92 27048 92 auprès de la DREETS d'Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR80948097746 – R.C.S. Nanterre – Capital : 1000 € – Tel : 0662761092 – Email : contact@artencya.com